



Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - 📠 : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

Pointe-à-Pitre, le 11 août 2020

Décès d'un collègue à Saint-Martin **Face à une direction irresponsable, prenons nos affaires en main**

La CGTG présente ses condoléances à la famille de notre collègue de Saint-Martin et transmet son soutien à tous les collègues.

D'aucuns diront qu'en cette période difficile de crise sanitaire, l'heure n'est pas à la polémique. Cependant, alors que les représentants de 3 organisations syndicales ont réclamé la tenue d'une réunion du CSE pour connaître les circonstances de ce drame et les mesures prises par la direction, celle-ci a dans un premier temps, préféré réunir exclusivement la secrétaire du CSE et le secrétaire de la CSSCT. C'est proprement inadmissible.

Après protestation des uns et des autres, la direction s'est rendue à l'évidence en organisant une réunion extraordinaire du CSE ce mardi 11 août.

La CGTG dénonce le comportement irresponsable de la direction de Pôle emploi Guadeloupe et Iles du Nord.

Face à cette situation exceptionnelle, les deux directeurs adjoints MM. Loubli et Audebert n'ont pas jugé utile de mettre en place une alerte en direction de l'ensemble du réseau, sites et agences. Samedi soir à 19h15, ils se sont contentés d'un mail cosigné par eux, tels Dupond et Dupont, à l'ensemble des agents, rappelant les gestes barrières à respecter pour éviter la contamination.

Comme d'habitude, dans ce mail, ils essayent de nous culpabiliser en rejetant leur responsabilité de direction sur celle de chacun d'entre nous. Comme d'habitude, ils brandissent le bâton en menaçant de sanction ceux qui ne fileraient pas droit. C'est la politique du panpan-cucul !

Dans certains sites, des points d'informations ont été organisés ce lundi 10 août par les directions locales. Mais pour les autres collègues, le mail était largement insuffisant et inadapté à cette situation très grave. Ce n'est pour nous étonner de la part de ces directeurs qui pensent essentiellement à se protéger de toute éventuelle action juridique.

Il y a de quoi être en colère après ce drame.

Les directeurs vont encore une fois, pendant cette réunion du CSE et après, nous expliquer la larme à l'œil, qu'ils ont tout bien fait, qu'ils ne pouvaient vraiment pas faire autrement, et que ce n'est pas le moment, mais vraiment pas le moment, de protester ou de revendiquer.

Toute cette agitation n'a pas pour objectif de se préoccuper de notre santé. Ce sont les mêmes, qui, chaque fois que les élus du CSE et singulièrement ceux de la CGTG ont alerté sur la gravité de la pandémie que nous traversons, n'ont eu de cesse de minimiser nos mises en garde. Les élus CGTG ont notamment lancé une alerte pour danger grave et imminent le 25 mars 2020. Il a fallu presque un mois de

relances incessantes pour que la direction daigne ouvrir une enquête dont elle a refusé de suivre nos préconisations.

De même, le 27 juillet, lors d'une séance du CSE nous avons réclamé à cor et à cri au président de séance qu'il réponde à nos questions sur le port des masques dans les lieux publics clos en application des dernières préconisations sanitaires. Monsieur Loubli le directeur adjoint avait dans un premier temps refusé péremptoirement d'aborder ce point sous prétexte qu'il n'était pas à l'ordre du jour.

Sur l'insistance des élus de la CGTG, M. Loubli a dû répondre à notre question, mais il a tenu à le faire en toute fin de réunion ! Il a déclaré que c'est le plan de reprise d'activité (PRA) numéro 3 qui s'appliquait. Selon ce plan de la direction générale, le port des masques est facultatif lors des déplacements des agents en agence et sur sites ainsi que lors des réunions internes.

A notre revendication d'adapter sans attendre ce plan déjà obsolète, la réponse a été négative. MM. Audebert et Loubli ont donc beau jeu d'indiquer dans leur mail que le port du masque est obligatoire pour les agents lors de leurs déplacements en agence alors que la veille encore, ils ne le croyaient pas eux-mêmes. Ils pensent s'en tirer à bon compte encore une fois ! La honte...

Pelvoizin et son équipe se sont aussi gargarisés publiquement d'avoir été la première administration à placer ses agents en télétravail, soi-disant pour éviter la contamination. Ils ont été beaucoup moins loquaces quand ils nous ont obligés que nous le voulions ou pas, à retourner sur sites, que nous présentions ou pas des fragilités quant au coronavirus.

Soyons sûrs qu'ils feront tout pour nous expliquer encore une fois, que ce n'est pas sur son lieu de travail que notre collègue a été contaminé. Mais que dire du fait qu'à 62 ans, après une vie professionnelle bien remplie, notre collègue était encore en CDD ? Que dire du fait qu'il ait déclaré à plusieurs collègues qu'il tenait à venir travailler car il était en CDD ? Il a continué à se rendre au boulot, malgré la maladie...

On entend d'ici, les poncifs éculés de la direction sur les CDD, c'est la faute à pas de chance, il vaut mieux un CDD que rien du tout... Bien plus facile que de remettre en cause la précarité galopante que nous subissons de plus en plus nous-mêmes ou nos proches !

Alors oui, il y a bien des raisons d'être en colère et bien des questions à se poser quant aux mensonges, aux omissions et aux négligences de la direction de Pôle emploi sur cette pandémie et au-delà, sur sa politique des ressources inhumaines.

Les revirements successifs de la direction tant au niveau local qu'à la direction générale, démontrent la légèreté, l'amateurisme et le mépris avec laquelle elle traite notre sécurité et notre santé. Les bureaucrates patentés bureaucratissent : c'est leur métier. Ils font des réunions sans but véritable, juste pour pouvoir dire qu'elles ont eu lieu, et se protéger ainsi de tout soupçon de courage ou de prise d'initiative que l'on pourrait concevoir à leur encontre. Ils distribuent des consignes approximatives et des moyens insuffisants, en espérant que le hasard pourvoira à combler les manques.

Pendant ce temps-là, des travailleurs dévoués sont en danger, des femmes et des hommes risquent leur santé, risquent leur vie.

Plus que jamais, nous devons être responsables les uns vis-à-vis des autres, nous protéger et protéger les nôtres et exiger collectivement la prise en compte de nos revendications par la direction !